

Résultat élections TPE MERCİ À TOUTES ET TOUS !

Au niveau national, la CGT est première organisation syndicale dans les très petites entreprises (TPE) de moins de 11 salarié.e.s, avec 26,31% de suffrages exprimés aux élections professionnelles du mois d'avril.

Mais c'est aussi le cas dans le secteur professionnel des prestataires de services du secteur tertiaire (P2ST).
La CGT obtient 24.21% et reste première organisation syndicale.

En Janvier 2020, les salarié.e.s des TPE représentaient environ 25% de l'effectif total de la branche. Alors que les TPE représentent plus de 85% des entreprises de la P2ST (*rapport de branche Décembre 2019*).

Privé.e.s de délégué.e.s du personnel dans leurs entreprises, la défense de leurs intérêts ne s'effectue qu'au niveau des négociations de branche. Il est donc capital que la CGT soit présente en force dans ces négociations.

Nous sommes relativement, (*eu égard au taux de participation*), satisfait de ce résultat. Cela ne peut que renforcer notre détermination à travailler pour les salarié.e.s des TPE, afin :

- De faire grandir le taux de participation,
- D'élargir notre audience au sein de la profession.

Dans ce cadre, nous allons travailler à ce que chaque salarié.e de notre branche se reconnaisse dans les propositions de la CGT. Cela nous conduira nécessairement à les consulter par le biais de nos bulletins d'informations (*écho de la presta*).

Chaque salarié.e doit être informé.e, consulté.e et participer, par notre biais, à l'évolution de la convention collective pendant ces 4 prochaines années.

Malheureusement, nous ne pouvons intervenir que par voie de fax dans les petites entre-

prise. Sauf pour les salarié.e.s nous ayant fait parvenir leur adresse mail personnelle.

Mais, même ainsi, nous allons poursuivre notre travail... parce que les accords et la convention collective s'appliquent aux salarié.e.s de toute la branche, y compris aux salarié.es des TPE et à toutes les catégories professionnelles, cadres et non cadres.

Résultats par OS :

CGT : 24,21%
CFDT : 20,49%
FO : 11,95%
Solidaires : 11,47%
CFTC : 9,02%
CGC : 4,75%

Nous connaissons en mai le résultat du vote des entreprises de plus de 11 salarié.e.s. Consolidé avec celui des TPE, nous découvrirons la représentativité globale des organisations syndicales, au niveau nationale comme au niveau de la P2ST.

Enfin, nous remercions l'ensemble des salarié.e.s qui nous a fait confiance en votant pour la CGT dans notre branche. Preuve que, ces salarié.es, nous font confiance pour défendre leurs intérêts. Cela ne peut que nous encourager à faire encore mieux...pour eux.

Merci à toutes et à tous.

Salarié.es des TPE, si vous souhaitez recevoir « l'écho de la presta » envoyez votre demande à :

vie-synd.fsetud@cgt.fr

Pour rejoindre la CGT envoyez votre demande d'adhésion sur la même adresse mail, ou retourner par courrier le bulletin d'adhésion à l'adresse située à gauche.

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) : Employé

Technicien Agent de maîtrise

Cadre Ingénieur